

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

CENTRE DE FORMATION DE LA FONDATION MALLET

OBJET ET CHAMP D'APPLICATION

Les présentes conditions générales de vente (CGV) ont pour objet de fixer les conditions dans lesquelles le Centre de formation des métiers de l'accompagnement et du soin de la Fondation Mallet, en tant qu'organisme de formation, s'engage à vendre une prestation de formation.

Sauf dérogation expresse et écrite émanant du Centre de formation, elles s'appliquent, quelles que soient les clauses qui figurent dans les documents de l'acheteur et notamment dans ses conditions générales d'achat, quel que soit le moment où ces clauses sont portées à la connaissance du Centre de formation et même si le centre de formation n'exprime pas son désaccord.

Les dérogations acceptées par le Centre de formation à l'occasion d'une commande n'engagent le Centre de formation que pour cette commande.

Le Centre de formation peut à tout moment modifier les présentes CGV. Les CGV applicables sont celles qui ont été remises au client et acceptées par ce dernier.

COMMANDE

Toute commande de formation suppose que l'acheteur accepte le contenu de la formation qui lui a été communiqué, soit sur son site internet, soit dans la convention de formation, soit dans la proposition pédagogique et financière dont le client possède un exemplaire.

Toute commande doit être confirmée par écrit par l'acheteur à l'aide du bulletin d'inscription, de la proposition pédagogique et financière ou de tout autre document pouvant valoir commande. Ce document doit être signé revêtu du cachet de l'acheteur.

La liste des stagiaires participants à la formation sera transmise au centre de formation au moins 15 jours avant le début de l'action. L'acheteur a la possibilité de remplacer le participant initialement inscrit à un stage par un autre participant en informant préalablement le Centre de formation Fondation Mallet.

Cette liste devra mentionner la présence de stagiaire(s) en situation de handicap en précisant le type de handicap et les aménagements souhaités. Le centre de formation mettra alors en œuvre toutes les mesures permettant au stagiaire de suivre la formation dans les meilleures conditions.

L'organisme de formation ne pourra être tenu responsable si la présence d'un stagiaire en situation de handicap ne peut suivre la formation dans les meilleures conditions si l'acheteur n'a pas indiqué le handicap et les adaptations souhaitées.

PRIX

Les prix sont indiqués dans le catalogue de formation du Centre de formation Fondation Mallet sur le bon de commande et sur la convention de formation et la proposition pédagogique et financière dans le cadre d'une formation sur mesure. Ils sont valables pendant six semaines à dater de la proposition faite à l'acheteur.

FACTURATION ET RÈGLEMENT

Les modalités de facturation et de paiement sont précisées sur le bon de commande et la convention de formation.

La facture est établie à l'issue de la session de formation ou à l'issue de chaque module d'un cycle.

Elle est adressée directement à l'acheteur ou peut être adressée à un organisme collecteur des fonds de formation sous réserve qu'un accord de prise en charge de la part de cet organisme soit adressé au Centre de formation avant le début de la formation.

En cas de défaut ou de refus de prise en charge de la part de l'organisme collecteur des fonds de la formation, le Centre de formation facturera directement l'acheteur à l'issue de la formation.

Le prix de la formation est payable en totalité à réception de la facture, sans escompte. Toute formation commencée est due en totalité.

Les factures seront réglées :

- Par chèque bancaire à l'ordre de la Fondation Mallet adressé à :
Fondation Mallet - Centre de formation
22 route de Gressey - 78550 RICHEBOURG
- Par virement bancaire

Tout paiement intervenant postérieurement à la date d'échéance des factures pourra donner lieu à l'application de pénalités de retard, calculées à une fois et demie le taux de l'intérêt légal en vigueur.

CONVOCATION

Une convocation, indiquant le lieu exact et les horaires de formation, est adressée par courriel à l'acheteur et/ou au stagiaire deux semaines avant le début du stage.

Il est conseillé à l'acheteur de n'engager aucun frais (déplacement, hébergement) avant la réception de la convocation.

En cas de formation à distance (classe virtuelle), la convocation et les liens de connexion nécessaires pour rejoindre, le jour J, la salle virtuelle sont transmis, au plus tard, une semaine avant la formation.

Le Centre de formation Fondation Mallet ne peut être tenu responsable de la non-réception de la convocation par les destinataires, notamment en cas d'absence du stagiaire à la formation.

Dans le doute, il appartient à l'acheteur de s'assurer de l'inscription de ses stagiaires et de leur présence à la formation.

ANNULATION PAR L'ACHETEUR

Toute annulation par l'acheteur, pour être effective, devra être confirmée par écrit ou par mail. En cas de renoncement à l'exécution de la convention après le délai légal de rétractation de 10 jours, il devra s'acquitter des sommes suivantes (auxquelles s'ajouteront les éventuels frais engagés au titre du transport et de l'hébergement du formateur) :

- 1 mois et plus avant la date de démarrage : 50% du coût de la formation
- Entre 1 mois et 2 semaines avant la date de démarrage : 70% du coût de la formation
- Moins de 2 semaines avant la date de démarrage : 100% du coût de la formation

En cas de réalisation partielle, l'intégralité du montant de la prestation de formation est due.

Une facture sera émise et n'aura pas valeur de convention de formation.

ANNULATION PAR LE CENTRE DE FORMATION FONDATION MALLET

Pour toutes les formations, le Centre de formation Fondation Mallet se réserve le droit de changer d'intervenants, de lieu et/ou les dates d'une formation si, malgré tous ses efforts, les circonstances l'y obligent.

Le Centre de formation se réserve la possibilité d'annuler ou de reporter sans dédommagement une formation en cas de force majeure* ou si le nombre d'inscrits se révèle insuffisant pour assurer une bonne qualité pédagogique de la formation.

L'acheteur sera informé de toute annulation ou report de formation avant la date de démarrage de la formation.

En cas de renoncement par le Centre de formation à l'exécution de la prestation de formation avant la date de démarrage, celui-ci s'engage à rembourser l'intégralité des sommes éventuellement perçues de l'acheteur. Seule la prestation effectivement réalisée sera facturée à l'acheteur.

RESPONSABILITÉS

Toute inscription à une formation implique le respect par le stagiaire du règlement intérieur applicable aux locaux concernés. Il est porté à sa connaissance et disponible sur le site internet du Centre de formation Fondation Mallet qui ne peut être tenu responsable d'aucun dommage ou perte d'objets et effets personnels apportés par les stagiaires.

CONFIDENTIALITÉ

Toutes informations (hors celles accessibles au public) dont le Centre de formation ou l'acheteur aura eu connaissance ou qui auront été communiquées par l'autre partie ou par un acheteur tiers, antérieurement ou durant l'exécution de la convention, sont strictement confidentielles et chacune des parties s'interdit de les divulguer.

Pour les besoins de l'exécution des prestations, chacune des parties n'est autorisée à communiquer les informations susvisées qu'à ses préposés et/ou éventuels sous-traitants autorisés. Chacune des parties se porte fort du respect de cette obligation par ses préposés et/ou éventuels sous-traitants.

Chacune des parties s'engage à restituer (ou détruire, au choix de l'autre partie) lesdites informations ainsi que leur copie, dans les 5 jours ouvrés après le terme ou la résiliation de la prestation sur simple demande de l'autre partie. Les parties seront liées par la présente obligation de confidentialité pendant une durée de deux ans à compter de la cessation de leurs relations contractuelles.

PROTECTION DES DONNÉES À CARACTÈRE PERSONNEL

En respect de la loi, plus précisément du nouveau règlement RGPD 2016/679 entré en vigueur le 25 mai 2018, le Centre de formation Fondation Mallet attache une grande importance à la protection des données personnelles de ses stagiaires, de ses fournisseurs, de ses partenaires et de ses acheteurs, ainsi que de tout visiteur de son site Internet, et plus largement de toute personne dont elle viendrait à traiter les données personnelles.

Le Centre de formation Fondation Mallet veille attentivement au respect des dispositions protectrices relatives à la vie privée et au traitement des données personnelles.

DROITS D'AUTEUR

Le Centre de formation Fondation Mallet fournit dans le cadre de ses formations des documents et informations conformément aux dispositions en vigueur et aux limites que les auteurs ont pu fixer. Les supports de cours remis aux stagiaires pendant la formation n'entraînent pas le transfert des droits de propriété intellectuelle au profit de l'acheteur, lequel ne se voit conférer qu'un droit d'usage limité.

Lesdits supports sont uniquement destinés aux besoins propres de l'acheteur qui s'interdit de reproduire ou de copier, de laisser copier ou reproduire, sous quelle que forme que ce soit, tout ou partie de ces derniers pour les communiquer à des tiers, à titre gratuit ou onéreux. Leur mise en ligne sur internet est strictement interdite.

DROIT APPLICABLE ET COMPÉTENCE JURIDICTIONNELLE

Le droit français est le seul applicable. Tout litige relatif au non-respect des présentes CGV, à la commande ou à l'exécution d'une formation, fera l'objet au préalable d'une concertation afin de trouver une solution amiable.

Tous litiges qui ne pourraient être réglés à l'amiable seront de la compétence exclusive du Tribunal de Commerce de Versailles, quel que soit le siège ou la résidence de l'acheteur, nonobstant pluralité de défendeurs ou appel en garantie.

Cette clause attributive de compétence ne s'appliquera pas au cas de litige avec l'acheteur non professionnel pour lequel les règles légales de compétence matérielle et géographique s'appliqueront. La présente clause est stipulée dans l'intérêt du Centre de formation Fondation Mallet qui se réserve le droit d'y renoncer si bon lui semble.

Le droit français et le droit européen en matière de Protection des données à caractère personnel sont applicables aux rapports entre le Centre de formation Fondation Mallet.

*** SONT CONSIDERES COMME DES CAS DE FORCE MAJEURE :**

Les décisions ou actes des autorités publiques, troubles sociaux, grèves générales ou autres, émeutes, inondations, incendies, et, de façon générale, tout fait indépendant de la volonté de la SCET ou du CLIENT et mettant obstacle à l'exécution de leurs engagements